

<b>Atomiseur protège tapis anti-puces</b>
<b>D-87</b>

<b>Section I. Identification et utilisation du produit</b>	
Nom du produit	Atomiseur protège tapis anti-puces
# CAS	Mélange
Utilisation	Enrayer présence de puces et tiques sur les tapis
Fournisseur	Rolf C. Hagen Inc., 20 500 Aut. Transcanadienne, Baie d'Urfé, H9X 0A2
Urgence	Appeler votre centre anti-poison local

<b>Section II. Composition et informations sur les composants</b>					
Ingrédients	Conc. (%)	# CAS	# EINECS	DL50	CL50
Alcool isopropylique	4.5-5.5	67-63-0	200-661-7	4,420 mg/kg – rat (oral) 13,000 mg/kg – lapin (oral)	16,970 ppm – inhal (4h) rat
Pyréthrine	0.095-0.116	8003-34-7	232-319-8	N/A	N/A
Piperonyl Butoxide	0.84-1.26	51-03-6	200-076-7	N/A	N/A
Perméthrine	0.049-0.060	52345-33-1	N/A	N/A	N/A

<b>Section III. Ingrédients dangereux</b>		
SIMDUT	Classement	Transport des matières dangereuses
Non contrôlée	N/A	Non contrôlée

<b>Section IV. Données physiques</b>	
État physique et apparence/Odeur	Liquide opaque / Odeur caractéristique
pH	6.50-7.50
Volatilité	
Point de congélation	N/A
Point d'ébullition	N/A

<b>Atomiseur protège tapis anti-puces</b>
<b>D-87</b>

Gravité spécifique	0.9800-1.000
Densité de vapeur	
Taux d'évaporation	N/A
Tension de vapeur	N/A
Seuil d'odeur	N/A
Solubilité	Eau

<b>Section V. Risques d'incendie et d'explosion</b>			
Conditions d'inflammabilité			
Le produit est à base d'eau et sous conditions normales ne présente aucun danger de feu ou d'explosion.			
Moyens d'extinction			
Extincteur à eau, à mousse carbonique, à poudre sèche ou à dioxyde de carbone			
Techniques en cas d'incendie			
Évacuer les endroits environnants. Utiliser les appareils respiratoires MSHA/NIOSH (ou équivalent) et habits adéquats si présence de fumée et vapeurs.			
Produits dangereux de combustion			
Gaz carbonique, monoxyde de carbone, & oxydes de soufre			
Point éclair	Seuil d'inflammabilité		Temp auto-ignition
N/A	Minimal	Maximal	N/A
	Aucun	Aucun	

<b>Section VI. Données sur la réactivité</b>	
Conditions d'instabilité	Ce produit est stable sous les conditions normales.
Matières incompatibles	N/A
Conditions de réactivité	Stable dans des conditions normales
Produits de décomposition dangereux	Aucun

**Atomiseur protège tapis anti-puces****D-87**

Page 3 de 4

**Section VII. Propriétés toxicologiques****Voies d'absorption**

Effets d'une exposition aiguë

Contact oculaire                      Peut causer une irritation

Contact cutané                        Peut causer une irritation

Inhalation                              Peut causer de l'irritation aux voies respiratoires

Ingestion                                Peut causer des effets de santé défavorables

Effets chroniques d'une  
surexposition                        Aucun**Section VIII. Premiers soins**Contact oculaire                        Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins  
20 minutes en gardant les paupières ouvertes.

Contact cutané                        Laver avec de l'eau et du savon doux

Inhalation                                Évacuer à l'air frais

Ingestion                                Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau pour diluer ou du lait.  
Appeler un médecin.

**Atomiseur protège tapis anti-puces****D-87**

Page 4 de 4

**Section IX. Mesures préventives en cas d'accident**

Mesures de protection individuelle	Porter un vêtement et un équipement de protection individuelle approprié
------------------------------------	--

Mesures de protection de l'environnement en cas de fuites ou déversement	Bien rincer avec de l'eau
--	---------------------------

Méthode de nettoyage et d'élimination des résidus	Éliminer avec de l'eau
---	------------------------

**Section X. Manipulation et entreposage**

Endroit bien aéré, frais et sec

**Section XI. Contrôles de l'exposition et protection individuelle**

Vêtements de protection	Appliquer les mesures de prévention usuelles relativement à la manipulation des produits chimiques. Lunettes de protection hermétique.
-------------------------	---

Contrôles d'ingénierie

**Section XII. Considérations relatives à l'élimination**

Élimination du produit comme déchet	Éliminer dans une décharge agréée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.
-------------------------------------	--

Décharge des emballages endommagés	Si le produit renferme un résidu de produit dangereux, appliquer toutes les précautions de danger de l'étiquette.
------------------------------------	---

**Section XIII. Informations écologiques**

N/A

**Section XIV. Informations sur le transport**